

## RÉUNION DES SECTIONS SMLH DE LA RÉGION AURA

SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGION D'HONNEUR  
Honneur, Patrie, Solidarité  
Section du Rhône et  
de la Métropole de Lyon



A la préfecture de la Région AuRA, s'est tenue à Lyon, le 29 mars, une réunion des responsables des 12 sections de la SMLH de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sous la tutelle de 7 membres du siège national : J.MARTIN vice-président SMLH, le délégué général J-M. LUCAS, L. PAUVERT et P. CASTIGLIA pôle soutien, H. VANNEREAU pôle entraide-patrimoine, K. MISTRUZZI pôle budget et B. ESNAULT, pôle stratégie et affaires publiques.

Une première pour notre Société, très appréciée, et qui a surtout permis au 35 sociétaires présents de (mieux) se connaître. Il manquait le Cantal qui avait planifié, bien avant, son assemblée annuelle ce jour là.

Le vice-président national avait demandé, début mars, si Lyon pouvait accueillir cette première réunion. Accord du président local. Demande d'accueil à l'Hôtel de Région mais réponse négative pour raison de calendrier. 2e demande au préfet de Région. Accord, avec mot d'accueil et offre de 3 salons pour permettre les ateliers des présidents, des secrétaires et des trésoriers.

Arrivés la veille au soir, 18 sociétaires se sont réunis au bouchon du 2e arrondissement "le Musée", où le secrétaire et le président les ont rejoints.

Pour notre section, il a été demandé la présence d'Alain SERVEL car le domaine informatique était à l'ordre du jour. De plus, Michèle GONON a remplacé, au déjeuner et l'après-midi, Alain ROUX non disponible.

**Au cours de cette journée d'études, les points suivants ont été soulignés :**

- Le siège a un rôle de coordinateur et c'est aux sections de définir leurs types d'actions.
- Dans un département, il n'y a qu'un seul représentant de la SMLH : le président de la section.
- Il sera maintenu deux réunions annuelles pour les présidents de section et une assemblée générale qui ne sera pas forcément à Paris.
- Il est nécessaire de faire connaître à la population les actions menées au titre de la SMLH.
- Privilégier les liens entre les préfets et les sections.
- Il y a aujourd'hui 47 000 adhérents à la SMLH. La recherche des adhésions de prospects est à poursuivre. (2 500 décès annuels en ce moment pour 1 200 distinctions !)
- Inciter les sociétaires à verser leur cotisation. Si la moyenne nationale est de 12%, le taux de 30% existe dans un département...
- Poursuite des études relatives aux radiations qui mettent parfois à l'écart des sociétaires qui ne devraient pas l'être.
- Développer les "amis" de la SMLH mais à un taux raisonnable et étude d'une éventuelle petite participation financière ?
- Le numérique engendre des économies. 71% de sociétaires y recourent dans le Rhône (un top niveau).
- La gestion est demain une affaire de banque de données. À chaque sociétaire de l'alimenter et de la mettre à jour.
- Maintien des liens entre la SMLH et la Grande Chancellerie avec recherche d'une meilleure "considération" officielle de la première.
- Entraide, solidarité, transmission des valeurs, actions de formation, parrainage, soutien des jeunes, restent des objectifs majeurs de la SMLH.

Michel NIELLY